
Maîtrise en sciences de l'environnement (profil avec mémoire)

3

Directeur(trice): Christophe Kinnard
CPCS - Sciences de l'environnement
819 376-5011, poste 3888

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

4**0****3**

Grade: Maître ès sciences (M.Sc)

Crédits: 45

Présentation

En bref

L'environnement est devenu, au cours des dernières années, un enjeu majeur tant aux niveaux socioéconomique que politique au Québec. À juste titre, les thèmes touchant à la protection de l'environnement, la conservation des écosystèmes, le développement durable et la gestion saine des ressources font désormais partie intégrante des préoccupations de la population québécoise. Cet intérêt marqué pour les questions d'ordre environnemental s'est vu accompagné d'une demande grandissante pour des données de nature scientifique.

En effet, fondement de toute réflexion concernant les diverses problématiques contemporaines soulevées par l'environnement, l'acquisition de faits scientifiques fiables, précis et réalistes apparaît dorénavant comme la clé de voûte menant à une compréhension plus globale des écosystèmes, des processus qui s'y déroulent et des impacts de l'humain sur leur fonctionnement. Conscient de cette responsabilité qu'ont les scientifiques de fournir la meilleure information possible, le programme de maîtrise en sciences de l'environnement vise à former des chercheurs capables d'acquérir et de transmettre des connaissances environnementales nouvelles. Bien plus, par son implication soutenue dans un projet d'ordre théorique ou appliqué, chaque étudiant contribuera personnellement au développement d'un savoir environnemental global porteur de retombées intellectuelles ou pratiques.

La recherche dans le domaine

Pour de l'information sur les ressources professorales et la recherche, veuillez consulter le site du Département des sciences de l'environnement.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base universitaire

Etre titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent dans le domaine des sciences pures, des sciences appliquées ou des sciences de la santé (biochimie, biologie, bio-écologie, biologie médicale, biophysique et biologie cellulaires), de la chimie, de la géographie physique, du génie chimique, du génie forestier, du génie industriel, des mathématiques et de l'informatique obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (4,3).

Le candidat dont la moyenne cumulative se situe entre 2,7 et 3,1 (sur 4,3) peut exceptionnellement être admis après l'étude du dossier de candidature.

Pour les candidats dont la moyenne est située entre 2,7 et 3,1, il est fortement recommandé que ces derniers présentent un document à part, pour appuyer leur candidature. Ce document devra démontrer une évolution ascendante de leur dossier académique ainsi que leur expérience pertinente dans le projet proposé. Une confirmation de la participation financière du directeur de recherche sera considérée comme un atout important à l'admission du candidat.

Base expérience

L'étudiant ne répondant pas à ces exigences mais possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente peut être admis au programme.

Une propédeutique (entre 10 et 30 crédits) ou des cours d'appoint (au maximum 9 crédits) peuvent être imposés à l'étudiant ne répondant pas en totalité aux exigences définies plus haut.

Par ailleurs, le candidat doit obligatoirement soumettre avec sa demande d'admission une courte description du projet de recherche (1 page) qu'il entend réaliser. Le projet du candidat doit s'inscrire dans l'un ou l'autre des axes de recherche du programme de maîtrise et ceux du directeur de recherche pressenti. De plus, le projet soumis par le candidat doit être en lien avec sa formation antérieure.

Une lettre du directeur de recherche pressenti doit accompagner la demande d'admission.

Etudes hors Québec

Base études hors Québec

Être détenteur d'un grade de premier cycle universitaire (baccalauréat nord-américain, licence, selon le système LMD, un diplôme de master 1) ou avoir réussi une formation jugée équivalente par le comité d'admission, dans le domaine des sciences pures, des sciences appliquées ou des sciences de la santé (biochimie, biologie, bio-écologie, biologie médicale, biophysique et biologie cellulaires), de la chimie, de la géographie physique, du génie chimique, du génie forestier, du génie industriel, des mathématiques et de l'informatique obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 12/20.

Le candidat dont la moyenne cumulative se situe entre 11/20 et 12/20 peut exceptionnellement être admis après l'étude du dossier de candidature.

Pour les candidats dont la moyenne est située entre 11/20 et 12/20, il est fortement recommandé que ces derniers présentent un document à part, pour appuyer leur candidature. Ce document devra démontrer une évolution ascendante de leur dossier académique ainsi que leur expérience pertinente dans le projet proposé. Une confirmation de la participation financière du directeur de recherche sera considérée comme un atout important à l'admission du candidat.

Base expérience

L'étudiant ne répondant pas à ces exigences mais possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente peut être admis au programme.

Une propédeutique (entre 10 et 30 crédits) ou des cours d'appoint (au maximum 9 crédits) peuvent être imposés à l'étudiant ne répondant pas en totalité aux exigences définies plus haut.

Par ailleurs, le candidat doit obligatoirement soumettre avec sa demande d'admission une courte description du projet de recherche (1 page) qu'il entend réaliser. Le projet du candidat doit s'inscrire dans l'un ou l'autre des axes de recherche du programme de maîtrise et ceux du directeur de recherche pressenti. De plus, le projet soumis par le candidat doit être en lien avec sa formation antérieure.

Une lettre du directeur de recherche pressenti doit accompagner la demande d'admission.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (9 crédits)

ECL6005 Séminaire I : présentation du projet de recherche (1 crédit)

ECL6006	Séminaire II: présentation des résultats du projet de recherche (1 crédit) (ECL6005)
ECL6007	Initiation à la rédaction de documents scientifiques (1 crédit)
ECL6008	Introduction aux problématiques environnementales
ECL6015	Introduction aux méthodes environnementales

Cours optionnels (0 à 3 crédits)

L'étudiant peut réaliser un maximum de trois crédits parmi les activités suivantes:

BBS6001	Modèles statistiques en environnement
ECL6014	Sujets spéciaux
ENG6003	Réseaux trophiques et environnement
GBI6001	Régulation et contrôle des populations
GEO6001	Processus biophysiques et écologiques des environnements fluviaux
MRN6003	Gestion intégrée des ressources naturelles
SPA6003	Travaux dirigés I

Cours complémentaires (0 à 3 crédits)

Avec l'approbation du responsable de programme, l'activité peut être de 2e ou 3e cycle. Exceptionnellement, l'étudiant pourra choisir une activité de 1er cycle ou une activité offerte à l'extérieur de l'UQTR.

Crédits de recherche (33 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 33 crédits.

Travail de recherche

Mémoire ou publication scientifique (trente-trois crédits)

Le mémoire que doit rédiger l'étudiant pour compléter sa scolarité consiste en un exposé écrit du travail de recherche poursuivi dans le cadre du programme. Cette activité pédagogique a pour buts d'apprendre à l'étudiant à conduire une recherche dans le domaine des sciences de l'environnement (de sa conception à sa diffusion), de lui permettre d'acquérir une connaissance approfondie de son sujet de recherche et des méthodes qui s'y rattachent et de lui fournir l'occasion de parfaire ses habiletés de rédaction et de communication. Le mémoire est un rapport de recherche complet qui comprend un exposé de la problématique retenue, une revue de la littérature pertinente, un énoncé clair de la question de recherche, une description de la stratégie de recherche adoptée, une présentation des résultats obtenus et des conclusions qui en découlent.

Cette activité fournit au candidat l'occasion de témoigner de son aptitude au travail scientifique, à la synthèse et à l'analyse critique de résultats de recherche. Le mémoire doit traduire l'originalité de l'auteur et apporter une certaine contribution à l'avancement des connaissances dans un domaine circonscrit des sciences de l'environnement.

Le mémoire peut être présenté sous la forme d'articles scientifiques, en conformité avec les normes établies par le comité de programmes de cycles supérieurs.

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Pour s'inscrire au cours ECL6007 Initiation à la rédaction de documents scientifiques, l'étudiant doit avoir complété 9 crédits du programme.

Enfin, le candidat doit officialiser le choix de direction et de sujet de recherche au plus tard au terme de son premier trimestre d'inscription au programme de maîtrise. Pour l'étudiant désirant cheminer à temps partiel, le choix de direction et de sujet de recherche doit être approuvé avant sa cinquième inscription au programme de maîtrise.